

COMPTE RENDU  
BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU  
Mardi 22 mars 2022

Le vingt-deux mars deux mille vingt-deux à 08 h 30, les membres du Bureau communautaire de Falaises de Talou, se sont réunis à la salle de réunion de l'hôtel communautaire d'Envermeu, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Patrice PHILIPPE, Président, conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

Patrice PHILIPPE	Jean-Marie FOLLAIN	Martial FROMENTIN
Caroline DUHAMEL	Christophe FROMENTIN	Loïc BEAUCAMP <b>Excusé</b>
Patrick LEROY	Luc PIQUET	Dominique POIRIER
Daniel BUCAILLE <b>Excusé</b>		

Constatant que le quorum est atteint, le Président déclare que le Bureau peut valablement délibérer et en appelle à l'ordre du jour.

**22032022-1-70 NA 7.1.2 – Fonction publique – Modification du tableau des effectifs suite à l'ouverture de poste**

Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le tableau des effectifs modifié à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022 comme suit :

Filière administrative	Grade	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
Catégorie A	Attaché territorial	2	1+1 contrat de projet
Catégorie B	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
	Rédacteur	1	1
Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	3	3
	Adjoint administratif territorial	10+ 1TNC = 15h00	10+1TNC = 15h00

Filière culturelle	Grade	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
Catégorie B	Assistant de conservation du patrimoine	1	1
Catégorie C	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3	3
	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 TNC 19h00	1 TNC 19H00
	Adjoint du patrimoine	3	3

Filière sociale	Grade	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
Catégorie A	Assistant socio-éducatif principal de classe exceptionnelle	1	1
	Educateur de Jeunes Enfants	1	1

Filière technique	Grade	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
Catégorie A	Ingénieur – Agent en disponibilité	1	1
Catégorie B	Technicien	4	5
Catégorie C	Adjoint technique	2 1 TNC 20h	2 1 TNC 20h

		Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
Stagiaires : Atlas de la Biodiversité		-	3
		Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> novembre 2021	Nombre de postes au 1 <sup>er</sup> mars 2022
CUI-CAE		5	5

**AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**22032022-2-71 NA 7.5.5 – Finances locales – Développement Durable - Commune de Freulleville – Mise en place d’un dispositif permettant l’accueil de la biodiversité – Versement de subvention**

Le Bureau communautaire, à l’unanimité :

- **AUTORISE** la Communauté de communes Falaises du Talou à octroyer une aide plafonnée de 1 000€ sur le projet de mise en place d’une mare permettant l’accueil des amphibiens et libellules sur la commune de Freulleville d’un montant global de 3 864€ ;
- **AUTORISE** l’inscription de la dépense au Budget principal Falaises du Talou ;
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**22032022-3-72 NA 7.5.5 – Finances locales - Commune de Freulleville – Mise en place d’un jardin durable – Versement de subvention**

Le Bureau communautaire, à l’unanimité :

- **AUTORISE** la Communauté de communes Falaises du Talou à octroyer une aide plafonnée de 1 000€ sur le projet de mise en place d’un jardin durable pédagogique aromatique sur la commune de Freulleville d’un montant global de 4 525€ ;
- **AUTORISE** l’inscription de la dépense au Budget principal Falaises du Talou ;
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.



**22032022-4-73 NA 7.5.5 – Finances locales – France Services – Versement de subvention de fonctionnement**

Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la Communauté de communes Falaises du Talou à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000€ à l'association d'Aide aux Victimes Informations – Médiations ;
- **AUTORISE** l'inscription de la dépense au Budget principal Falaises du Talou ;
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**22032022-5-74 NA 7.5.5 – Macadam St Nicolas – Versement de subvention**

Le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la Communauté de communes à verser une subvention d'un montant de 252€ à l'association Macadam St Nicolas ;
- **AUTORISE** l'inscription de la dépense au Budget principal de la Communauté de communes Falaises du Talou ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président

Patrice PHILIPPE

